PUBLIÉ LE 04/02/2021 - MIS À JOUR LE 14/03/2021

Décision n° 2021-132 du 01/02/2021 - Désignation d’inspecteur de l’ANSM (NGUYEN Liên-Tâm)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er
Est désignée en qualité d’inspectrice de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame Liên-Tâm NGUYEN, docteure en pharmacie

Article 2
La directrice par intérim de l’inspection est chargée de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 1er février 2021

La Directrice Générale
Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL